

DEPARTEMENT
de
L'ISERE**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité**N° 2025.14**

Nombre de membres

En exercice	58
Présents	31
Votants	35
Contre	0
Abstention	0

Date d'affichage

02 AVR. 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars, à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du SIEGA à Pont de Beauvoisin Isère sur la convocation qui leur a été adressée par mail par le Président du SIEGA, M. Christian BERTHOLLIER, le 12 mars 2025, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président M. Christian BERTHOLLIER

Membres présents à la Séance : Didier BUISSON, Adrien LARDIN, Christian MARCOZ, Annick LEHNEBACH, Fleury CHAUSSABEL, Jocelyn BAZUS, Didier GONZALES, Jean-François GUIBOUD-RIBEAUD, Denis MOLLIERE, Williams DUFOUR, Michel GALLICE, Mélanie MESSAOUDENE, Henri PEGOUD, Magali TOURNIER, Bernard TRILLAT, Chantal PEGOUD, Christian GIRARD-CUSIN, Gilbert LONGO, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Daniel REVEL, Damien DAMOUR, Cédric PLANCHE, Corinne DHION, Gérard GOURJUX, Pascal PERROT-MINNOT, Bernard PERROUSE, Christian BERTHOLLIER, Gérard GOZE, Alain PERROT, Patrick GAUDE, Olivier TOMPA, Alain DUTRUC avec pouvoir à Annick LEHNEBACH, Matthieu PERRIN avec pouvoir à Jean-François PILLAUD-TIRARD, Georges CAGNIN avec pouvoir à Gérard GOURJUX, Thierry CHAUVIN avec pouvoir à Pascal PERROT-MINNOT

Secrétaire de Séance : M. Didier GONZALES

Le Conseil Syndical,

Après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget annexe assainissement collectif,

Après avoir constaté les résultats du budget annexe assainissement collectif, s'établissant comme suit :

Section de d'Exploitation :

Résultat de l'exercice 2024 (A)	- 33 198,82 €
Report de l'exercice 2023 (B)	329 007,68 €
Résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2024 (A+B)	295 808,86 €

Section d'Investissement :

Solde d'exécution 001 (avec les résultats reportés) (C)	850 632,23 €
---	---------------------

Restes à réaliser :

Dépenses :	Recettes :	Soldes des restes à réaliser (D) :
893 518,00 €	675 4,00 €	- 218 214,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement :

Besoin de financement (E=C+D)	632 418,23 €
-------------------------------	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2025

Application agréée E-legalite.com

.../...

Décide d'affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

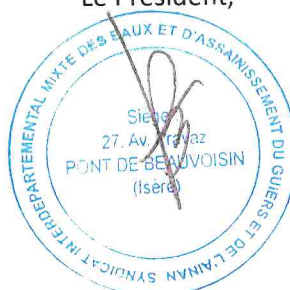
Affectation en section d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »	0,00 €
Affectation en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	295 808,86 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 2 avril 2025

Le Président,



C. BERTHOLIER

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2025

Application agréée E-legalite.com